



Rapport Moral du Président du CFMU pour l'assemblée générale de juin 2016

L'année 2016 est une année de transition pour recentrer les actions du CFMU sur son cœur de missions.

à savoir :

- Désignation d'experts pour les agences et les tutelles administratives demandeuses d'experts indépendants.
- Travail de labellisation.
- Soutien institutionnel à la spécialité de médecine d'urgence auprès des tutelles et des autres spécialités.
- Orientation du DPC pour la spécialité de médecine d'urgence.
- Site Web

Désignation d'experts

– **HAS :**

- Évaluation de la recherche du méningocoque (*Neisseria meningitidis*) et du pneumocoque (*Streptococcus pneumoniae*) par amplification génique dans le diagnostic des méningites → E Batard
- Demande d'expert urgentiste pour « Syndrome du bébé secoué ».
- Rapport d'évaluation technologique de la HAS relatif à l'alternative(s) à la scintigraphie de perfusion en cas de suspicion d'embolie pulmonaire non massive chez la femme enceinte dans l'hypothèse d'une pénurie complète en technétium-99m → PM Roy
- Résultats de la campagne nationale 2015. Indicateurs du thème "Prise en charge hospitalière de l'IDM« → D Pateron

– **FSM**

- PHRC DECLINOIR : Evaluation d'une règle de décision clinique de prise en charge du traumatisme crânien léger de l'enfant âgé de moins de 2 ans: Etude nationale prospective multicentrique. → JL Chabernaud
- PHRC COURAGE : Corticothérapie dans le traitement de l'urticaire aigüe aux Urgences. Protocole COURAGE (CORTicothérapie dans l'URTicaire AiGuE) → A Bellou
- PHRC HOME : Hospitalisation Ou prise en charge à la Maison des patients ayant une Embolie pulmonaire : essai contrôlé randomisé → L Soulat
- PHRC optiPAC : Impact sur le traitement anti-infectieux probabiliste aux urgences de la détection simultanée par technique moléculaire d'un panel d'agents infectieux (virus et bactéries) responsables des pneumopathies aigües communautaires de l'enfant. → JC Mercier
- **SRLF, SFAR:**
 - USC

Action de labellisation : il est rappelé que la labellisation par le CFMU ne donne pas de labellisation de type DPC mais uniquement un label de qualité. Ce point doit être indiqué à chaque demande de labellisation pour éviter toute confusion et cette labélisation sera en pratique limitée. Elle a concerné en 2015-16, le Congrès d'Urgence Marocain de Marrakech, et les journées de MU du pays basque intérieur.

L'action de représentation de la spécialité à la filiation des spécialités médicales s'est poursuivie avec le règlement de la cotisation annuelle et la participation aux travaux de la Fédération des Spécialités médicales. Les actions entreprises en lien avec les représentations scientifiques et professionnelles de la MU ont abouti à la création d'un DES de MU pour la rentrée 2017.

Les perspectives de travail pour l'année à venir concernent l'élaboration de critères pour un annuaire d'experts intégrant l'ensemble des composantes de la spécialité qui n'ont pu être réalisés en 2015 et la poursuite d'une action pour la visibilité de la spécialité et le rôle du Collège professionnel dans l'orientation du DPC.

Professeur Dominique PATERON
Juin 2016